Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 17 (1980-1983)

Heft: 2

Rubrik: Communications présentées à la Société en 1981

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communications

présentées à la Société en 1981

1553. — *15 janvier 1981.*

Une affaire de tutelle sous Antonin le Pieux, par M. Claude WEHRLI.

Publié dans *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, t. 47, 1982, p. 255-258.

Rizos Néroulos et les débuts de l'enseignement du grec moderne à Genève, par M. Bertrand BOUVIER.

Lettré grec de tradition phanariote, Néroulos, né en 1778, reçut à Constantinople une éducation soignée et commença avant l'âge de vingt ans un *cursus honorum* dans les provinces danubiennes. Au moment des premières insurrections, il se réfugia avec sa famille en Bessarabie, puis se rendit en Europe. Il arriva en Suisse pour la première fois en 1823 et quelque temps plus tard les Genevois le prièrent de donner un cours de langue grecque moderne. C'est en juillet 1826 qu'il commença son cours par une introduction sur l'histoire littéraire grecque moderne, qui devait bientôt faire l'objet d'un ouvrage édité par le pasteur et professeur Jean Humbert, helléniste et orientaliste. Son succès d'enseignant fut considérable, autant que celui d'écrivain, puisque son livre devait être réédité une année plus tard. Le contexte philhellénique genevois était une circonstance favorable à l'appréciation d'un tel enseignement. Le *Journal de Genève* se fit maintes fois l'écho des éloges genevois. En janvier 1827, Rizos commença un deuxième cours sur l'histoire grecque jusqu'à l'époque de l'Insurrection, qui remporta un aussi vif succès que le premier, si bien qu'il justifia à son tour une publication. Son *Cours de littérature grecque moderne* fut bientôt traduit en plusieurs langues. M. Bouvier insista sur le rôle de pionnier de cet homme hors du commun dont le génie put s'épanouir grâce à la compréhension du public genevois.

1554. — *29 janvier 1981.*

Le Jura aux Irlandais, par M. William McCOMISH.

Dans un exposé richement illustré de projections, M. McComish s'est attaché à montrer l'influence irlandaise en Europe et plus particulièrement en

Suisse dès le VIIe siècle. Convertie au christianisme vers le milieu du Ve, coupée de Rome, l'Irlande fonda très vite de nombreux monastères qui devaient se développer et bientôt essaimer hors des frontières du pays. Ainsi, dès le VIe siècle, des moines irlandais émigrèrent dans les îles voisines, en Islande, puis en Europe (Bretagne, Galicie, Suisse). En Suisse, des preuves de cette présence irlandaise se retrouvent aujourd'hui encore dans la toponymie, par exemple dans les noms de Saint-Ursanne, Beatenberg ou Saint-Gall. Mais M. McComish s'efforça surtout de montrer l'influence irlandaise dans le domaine artistique. Après avoir présenté plusieurs témoins de l'art si particulier d'Irlande, fait d'entrelacs inextricables, il établit des comparaisons avec des objets liturgiques conservés en Suisse. On pouvait y voir le même type de décors si caractéristiques tant dans la sculpture que dans l'orfèvrerie ou les manuscrits irlandais. Parmi les exemples de cette filiation stylistique, retenons les ambons de Payerne et de Romainmôtier, ainsi qu'un reliquaire conservé à Coire.

Calvin et Bullinger et les relations avec la Hongrie, par M. Endre ZSINDELY.

Le conférencier nous a présenté un aspect encore mal connu du rayonnement helvétique en Europe centrale au XVIe siècle. Après avoir rappelé que la Hongrie était tristement célèbre à cette époque pour avoir été envahie par les Turcs, M. Zsindely mit en évidence les progrès rapides accomplis par la Réforme dans ce pays. C'est ainsi qu'à la fin du XVIe siècle, la majorité du peuple hongrois était protestant. Les débuts de la Réforme hongroise n'eurent pas de liens avec la Suisse; mais bientôt Bullinger apprit le triomphe de la Réforme en Hongrie et s'y intéressa. C'est alors que des étudiants hongrois entrèrent en contact avec lui, d'abord par correspondance, puis par des visites en Suisse. M. Zsindely, qui s'est penché de près sur ces relations helvético-hongroises, retraça l'histoire des correspondances échangées et des séjours en Europe occidentale et plus particulièrement en Suisse de plusieurs théologiens hongrois. Certains d'entre eux eurent même des relations avec Calvin. Les Hongrois n'hésitèrent pas à demander des conseils, voire des lignes de conduite pour les circonstances de la vie quotidienne. On sait que Bullinger répondit à ces interrogations par des directives précises sur la foi et sur l'existence des chrétiens.

1555. — *12 février 1981* (assemblée générale).

Les rapports du président (M. Jean-Etienne Genequand), du trésorier (M. Jean-Pierre Bölsterli) et du vérificateur des comptes (M. Roland Cramer) sont approuvés à l'unanimité.

L'assemblée élit le comité pour 1981-1983: M. Bertrand Bouvier, président; M. Daniel Paunier, vice-président; M. Marc Chouet, secrétaire; Mlle Micheline Tripet, trésorière; M. Olivier Labarthe, commissaire aux publications; MM. Jean-Etienne Genequand, Marc Neuenschwander, Alfred Perrenoud, Mme Leïla Taylor-El-Wakil. Vérificateur des comptes, M. Roland Cramer.

Quelques aspects de la peinture murale au moyen âge en Dalmatie, par M. Miroslav LAZOVIČ.

Les monuments médiévaux qui ont conservé leur décor peint sont rares en Dalmatie. Aujourd'hui, huit églises sont connues. Aucun ensemble complet n'a subsisté. Toutefois, les fragments nous aident à imaginer les sujets iconographiques qui ont été employés pour décorer les intérieurs des églises du XIe au XIIIe siècle. En observant attentivement la manière de peindre des artistes, il est possible de distinguer trois courants caractéristiques de la peinture médiévale en Dalmatie.

Dans le premier courant, on peut situer: 1. l'église de Saint-Michel de Stone érigée par le roi Michel de Zeta, mort en 1086, dont on conserve le portrait dans l'église; 2. la chapelle du clocher du monastère de Sainte-Marie à Zadar, érigé par le roi de Hongrie Coloman, en 1105. Cette chapelle est liée aux noms de deux supérieures du monastère: Cika et sa fille Većenega, contemporaines du roi Coloman. Les fragments de fresques conservés rappellent un manuscrit qui a été exécuté à Zadar pour le compte de la sœur supérieure Većenega. Le troisième monument de ce groupe est la petite église de Notre-Dame de Srima, où l'abside conserve une Vierge à l'Enfant entourée de saint Georges et saint Guy.

Le deuxième courant comprend la décoration des trois églises de Zadar: Saint-André, Saint-Pierre-le-Vieux avec la première couche de fresques, ainsi que deux couches de fresques de Saint-Chrysogone, conservées dans l'absidiole nord et sur la paroi nord de la nef.

Enfin, le troisième courant comprend les fresques de Saint-Pierre-le-Vieux (2e couche) à Zadar, deux absidioles de la cathédrale de Zadar, Sainte-Anastasie. La troisième fresque appartenait à l'église paroissiale de Donji Humac.

Ces trois courants démontrent l'existence de différents goûts. Le travail des artistes révèle d'une part l'influence des ateliers qui produisaient la peinture romane et de l'autre celle du goût byzantin, peut-être filtré par Venise. La disposition des sujets iconographiques elle-même confirme cette division.

La communication de M. Lazović était illustrée de projections lumineuses réalisées parfois dans des conditions techniques difficiles.

1556. — *26 février 1981.*

Iconographie et linguistique: à propos d'inscriptions de vases apuliens, par M. Jean-Marc MORET.

L'installation des Grecs sur le golfe de Tarente a entraîné, dans le domaine de la céramique aussi, des échanges multiples entre les colons et les indigènes du Salento. Les Grecs ont emprunté à leurs voisins messapiens un vase typiquement local, la *trozzella* (nom dérivé de celui des *trozzelles* ou rondelles qui constituent l'ornement des anses et, simultanément, la caractéristique du récipient). Fabriquées par les Tarentins, mais destinées à la clientèle messapienne, ces *trozzelles* à figures rouges sont le plus souvent ornées de scènes où les personnages portent le costume local. Néanmoins, l'action représentée — la libation offerte lors du départ d'un jeune guerrier — est grecque dans sa conception.

Deux stèles récemment découvertes dans une ville messapienne florissante au VIe et Ve siècle avant J.-C. portent, gravés, des noms messapiens au génitif. Les lieux de trouvaille (près des murailles et à proximité immédiate d'une des portes de la ville) permettent de croire qu'il s'agit de dédicaces aux θεοὶ προπύλαιοι messapiens. Les céramistes tarentins se sont-ils inspirés de cet usage rituel? Toujours est-il qu'à la fin du Ve siècle et au début du IVe, le même motif iconographique, un pilier porteur d'une inscription, figure dans un grand nombre de scènes figurées. Ce message verbal est des plus variés: nom d'une divinité, paroles prononcées par un des personnages, épigramme littéraire, nom du monument où le mot est apposé (τέρμων). Dans deux cas, l'inscription ne donne aucun sens; les caractères rappellent les lettres grecques, et certain linguiste s'est demandé si l'on n'aurait pas affaire à un mot messapien. Cette langue, qui se lit aisément parce qu'elle est transcrite au moyen de l'alphabet grec, ne se déchiffre pas encore. L'aspect insolite de certains caractères, sur les deux vases considérés, et, plus encore, le nombre manifestement trop élevé des consonnes, permettent de supposer que les inscriptions sont postiches. Les peintres de ces vases étaient-ils analphabètes? C'est peu probable, car l'un d'eux a décoré deux autres pièces où le nom est écrit de manière irréprochable sur le pilier. Il ne reste qu'une explication: ce barbarisme épigraphique a été intentionnel. A quelle fin? Apparemment pour piquer la curiosité de la clientèle messapienne, et, peut-être même, de la clientèle grecque. Ce pseudo-messapien, les imagiers l'ont forgé en utilisant, comme il se doit, des lettres grecques, mais en les déformant et en donnant à l'inscription cette irrégularité qu'on observe si fréquemment sur les stèles messapiennes. Les céramistes tarentins auraient ainsi sacrifié à une mode picturale que Delacroix et Van Gogh devaient retrouver par un cheminement bien différent. Le faux arabe des *Femmes d'Alger* et le faux japonais des *Pruniers en fleurs* remplissent, au sein de l'image, une fonction décorative. Comme sur les deux vases tarentins, l'élément verbal, dépourvu de toute valeur sémantique, sert essentiellement à accrocher le regard.

Une fabrique d'instituteurs: Vaulion, par M. Guy Le Comte.

L'enquête Stapfer de 1799 révèle un fait curieux. La communauté de Vaulion, dans le bailliage de Romainmôtier, fournit des instituteurs en nombre: 20 régents, en effet, parmi les 397 qui répondirent à l'enquête, déclarent être originaires de ce village. Des recherches complémentaires dans les registres d'état civil et dans ceux de la commission d'instruction publique ont fourni une dizaine d'autre noms. Une trentaine de citoyens de Vaulion étaient (ou avaient donc été) instituteurs en 1799. Ce chiffre est très élevé si on le compare au nombre des chefs de famille de la communauté à la même époque (203). Comment expliquer ce phénomène? Cela tient peut-être à la personnalité du régent Etienne Abram Guignard qui a été le maître de 17 d'entre eux. Contrairement à beaucoup d'instituteurs, Etienne Abram Guignard est un notable local. Il fut Conseiller des douze pendant une quarantaine d'années et secrétaire du Consistoire. Cette explication n'est cependant pas suffisante. Le règlement qu'applique si bien Guignard date de 1744 et il est le reflet du soin extrême que la communauté et ses pasteurs ont pris de l'école dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Ce règlement d'ailleurs s'inspire très largement des principes énoncés par le mandat baillival de 1676. Vaulion est donc l'une des communes qui ont le mieux obéi aux injonctions de LL EE, contraignant les communautés à créer une école dans chaque paroisse. Elle a d'ailleurs précédé les désirs de Berne, puisque la première mention de l'école dans le registre de commune est de 1616, date à laquelle le Conseil de généralité engagea le futur notaire Sylvestre pour maître d'école.

A quoi faut-il attribuer le succès de l'école à Vaulion et l'intérêt que la communauté a toujours manifesté à celle-ci? Premièrement, il est vraisemblable qu'en installant une école dans le village à une époque où le ministre de Vaulion n'était qu'un diacre de Romainmôtier et où la communauté dépendait du Consistoire de cette ville, les Vaulienis ont voulu marquer leur volonté d'autonomie. Deuxièmement, il est également probable que les hommes de Vaulion se sont rapidement aperçus que s'ils voulaient maintenir le système traditionnel d'administration communale avec un Conseil des douze élu tous les 3 ans et un gouverneur qui changeait chaque année, tous les communiers devaient disposer d'une instruction minimale. Troisièmement, les Vaulienis paraissent avoir eu un préjugé favorable vis-à-vis de l'école, dont on retrouve des traces dans la façon dont ils choisissaient leur régent et dans la curieuse histoire d'Antoine Michot, qui préfère payer une amende en 1741 plutôt que d'envoyer sa fille à l'école des petits.

Que valait cette école de Vaulion? Il est évidemment difficile d'en juger à distance. Il faut cependant remarquer que seuls 3% de ceux qui refusent la charge de grand gouverneur au XVIIIe siècle invoquent le fait qu'ils sont «peu litterés». De même, on ne rencontre jamais de Vaulienis signant avec une marque. Enfin, les carrières de beaucoup d'anciens élèves de l'école de Vaulion sont là pour prouver qu'ils y avaient reçu une instruction suffisante. Entre 1681 et 1798, la communauté a fourni au moins 45 instituteurs, soit près de 10% de ses chefs de famille. Plusieurs autres sont notaires. D'autres,

enfin, et non des moindres, occupent les charges communales. Chez les Tachet, ou chez les Martignier, gros paysans, on peut suivre les scripteurs pendant 5 générations.

Le goût des Vaulienis pour le métier d'instituteur ne diminue pas au XIXe siècle, le 2% des brevetés de l'école normale est en effet originaire du village. La commune paraît avoir assez volontiers encouragé ses jeunes ressortissants pauvres à embrasser la carrière de l'enseignement. Avec le XXe siècle vint la crise qui dépeupla le village et aujourd'hui la splendide école communale prévue pour des centaines d'enfants est à peu près vide. Vaulion a cessé d'être une «fabrique de régents».

1557. — *12 mars 1981.*

Violence et liberté: la Genève de 1793, par M. Eric GOLAY.

Si chacun sait que 93 fut l'avènement de «l'ordre révolutionnaire» exercé dans toute la France par les Sans-culottes, on connaît en général moins bien les violences dont Genève fut le théâtre à cette époque. Les exécutions de 1794 furent précédées de conflits pendant tout le XVIIIe siècle, et les émeutes de 1789 furent indépendantes des événements de France, auxquels elles étaient d'ailleurs antérieures. Avant 1793, il s'agit d'«actes et paroles séditieux» à l'égard du gouvernement plutôt que des personnes. Les plus grandes émeutes sont moins connues que les petits incidents, sur lesquels on trouve une foule de renseignements dans les volumineuses procédures criminelles.

Les acteurs de ces troubles appartiennent surtout aux couches populaires: ce sont de jeunes ouvriers d'horlogerie habitant Rive ou Saint-Gervais; jamais des sans-travail. Le soir, ils se rendent au club, notamment à celui de la Grille, situé entre la rue Verdaine et la rue du Boule (rue de la Fontaine). Le dimanche, ils vont se promener à Carouge, où les cabarets sont nombreux, ou au Grand-Saconnex (alors en territoire français), où demeure Jacques Grenus, un patricien genevois acquis à la Révolution. On boit, on chante le «Ça ira», on rentre quelque peu éméché: d'où des rencontres près des portes avec la garde ou avec des partisans du gouvernement.

Les affrontements plus sérieux ont toujours des causes politiques précises: telles sont les manifestations des Natifs, les 13, 14 et 15 février 1791, contre le silence qui accueille leur mémoire, ou après le vote du Code de 1791, parce qu'ils s'estiment dupés par leurs adversaires. Mais la grande violence demeure exceptionnelle: malgré les menaces de pendaison, c'est à coups de poing, de bâton ou de nerf de bœuf que l'on se bat.

Avec la Révolution s'ouvre une ère d'intense activité politique: on vote 40 fois en 1793. La discipline des Genevois apparaît lorsque le peuple accepte, au suffrage universel, une augmentation du prix du pain. Alors que le gouvernement provisoire tente de réconcilier les esprits, les «Marseillais»,

dans le renversement des valeurs qu'ils veulent opérer, tentent d'amener les Genevois à admettre une nouvelle légalité révolutionnaire. Les mœurs s'assouplissent: l'esprit libertaire l'emporte sur la rigueur morale de l'ancien régime.

Blavignac, le «Viollet-le-Duc genevois», par Mme Leïla TAYLOR-EL-WAKIL.

C'est la précocité dont ils font preuve tous deux dans le domaine de la restauration architecturale et dans la réhabilitation des monuments médiévaux qui incite à comparer Blavignac (1817-1876) à Viollet-le-Duc (1814-1879). A la fois architectes, historiens, restaurateurs, théoriciens, ils produisent des ouvrages eux aussi comparables. En y regardant de plus près, on constate pourtant des différences. La plus importante réside dans leurs conceptions de la restauration architecturale: tandis que Blavignac s'efforce de restaurer avec un grand souci d'authenticité, Viollet-le-Duc n'hésite pas à extrapoler très librement. Cette divergence éclate dans le projet qu'ils firent tous deux pour la restauration de la chapelle des Macchabées: le projet de Blavignac (1845-1847) montre une restitution fidèle du monument; celui de Viollet-le-Duc (1872-1874) une réinvention d'une grande créativité.

Surprenant par son éclectisme intellectuel, le personnage de Blavignac se prêterait à une étude pluridisciplinaire. L'objet de la communication de Mme Taylor se limite principalement aux projets d'architecture réalisés pour Genève. En les passant en revue, on ne peut que s'étonner de la diversité du génie de cet homme. En 1851, il imagine le superbe décor provisoire pour le Tir Fédéral, d'une inspiration qualifiée alors de «mauresque»; en 1855-1856, la maison Pfister (disparue) à la rue du Rhône, dont la façade étroite, largement vitrée en bas, abritait des commerces; en 1856-1857, la maison Rilliet-Pelletier, d'inspiration classicisante, existant toujours au n° 9 du Rond-Point de Plainpalais, et qui aurait dû, selon un premier dessin, remployer les façades de la porte de Neuve; en 1859-1862, sa propre maison de la Tour au cachet médiévalisant, et qui fut une entreprise désastreuse sur le plan financier. Blavignac ne devait jamais s'en remettre. Ayant perdu sa renommée acquise de haute lutte, il devait désormais se contenter des commandes passées par les Carougeois: une petite chapelle en «style ogival du XVe siècle» pour le Pensionnat des Fidèles Compagnes de Jésus et, en 1862, une église dans le style du XIIe siècle pour le même pensionnat; enfin, en 1867, les fontaines de Carouge, qui témoignent encore aujourd'hui de son talent. Contrairement à Viollet-le-Duc, Blavignac devait finir son existence dans la misère et dans la solitude.

Cette communication était richement illustrée de documents souvent peu connus.

1558. — *26 mars 1981.*

Les Paul, mécaniciens genevois, par M. Paul SCHULÉ.

Publié — mais dans une rédaction modifiée et complétée — dans *Genava*, n.s., tome XXIX (1981), p. 139-149.

Le *DHBS* cite quatre membres de la famille Paul comme d'habiles mécaniciens. Ils étaient originaires de Bourdeaux, en Dauphiné.

Jaques Paul (1733-1796), fils de Nicolas, potier d'étain, apprit le métier de son père, puis se perfectionna en mécanique à Paris. De retour à Genève en 1757, il entra en relations avec des savants tels que De Luc et H.-B. de Saussure, pour lesquels il fabriqua un baromètre. On lui doit aussi la réorganisation des poids et mesures, et la construction d'une balance très sensible. Lors des troubles de 1764, il se retire dans le pays de Montbéliard. Revenu à Genève en 1776, il y obtient la bourgeoisie. Il construit alors beaucoup d'instruments pour H.-B. de Saussure: hygromètre à cheveu, électromètre, anémomètre, etc., ainsi que des poids datés de 1789. Il installe, près de la pointe de l'Ile, une machine hydraulique. De caractère compatissant, il fabrique aussi des prothèses. C'est lui, et non son fils Nicolas, comme le prétend le *DHBS*, qui fut l'éditeur du premier *Journal de Genève* (1787-1794). Il laissa deux fils:

Théodore-Marc (1760-1832) fut mécanicien, membre du Conseil représentatif, puis sautier et gardien de la Maison de Ville. C'est lui qui commença à noter l'apparition du la première feuille du marronnier de la Treille.

Nicolas (1763-1805) construisit de nombreux instruments de physique, ainsi que l'étalon du mètre. Il fut l'associé de Schweppe et de Gosse dans la fabrication d'eaux minérales factices.

Son fils Jean-Théodore (1798-1836) lui succéda dans cette industrie. Officier d'artillerie, il fit des esais d'éclairage au gaz avec G.-H. Dufour, et organisa une réunion d'industriels patronnée par la Société des Arts. Après avoir travaillé à Bordeaux dans le transport des bois et à Lyon dans la construction de bateaux, il mourut à l'âge de 38 ans.

Les années obscures d'Henry Dunant, par M. Roger DURAND.

En 1877 s'achève la première période de la vie active d'Henry Dunant. Toutes ses dernières entreprises ont échoué. Pendant une dizaine d'années, il va vivre une période que ses biographes représentent comme sombre et improductive, marquée par la faim et la misère. Les sources dont on dispose pour la connaître sont environ 150 cahiers incomplets, contenant des notes, des souvenirs et des projets de publications; puis quelques lettres; un seul imprimé, la brochure *Jésuites et Français*; enfin quatre diagrammes où Dunant s'efforce de transposer les prophéties de l'Apocalypse.

Ces documents permettent d'établir que Dunant a mené une vie très modeste, mais qu'il n'a pas souffert de la misère; qu'il n'a pas été un

vagabond, un errant, mais qu'il a beaucoup voyagé en Angleterre et dans les pays germanophones (ainsi qu'au Tessin et à Rome en 1877-1878), avec Stuttgart comme lieu de repli; qu'il a subi à plusieurs reprises un état dépressif marqué, avec un réel complexe de la persécution qui lui faisait voir partout des espions et des ennemis. Cette obsession explique pourquoi il s'est cloîtré dès 1889 dans l'hôpital de Heiden jusqu'à la fin de sa vie, même après avoir recouvré la santé, la paternité de son œuvre et la célébrité mondiale.

Il conservait cependant des amis: dès 1866, les Templiers du Wurtemberg; puis une riche veuve, Léonie Kastner, avec qui il restera lié sept ou huit ans; enfin Rudolf Müller, à qui il a écrit 750 lettres et qui est devenu son collaborateur. Il ne faut donc pas s'imaginer Henry Dunant, pendant ces quelques années, comme une épave. Cette période comporte même des aspects positifs: par ses spéculations théologiques, il a acquis une vision du monde qui lui permet de dépasser le cadre strict de la Croix-Rouge; c'est dans la voie du pacifisme qu'il obtiendra la plus haute consécration: le premier prix Nobel de la paix.

1559. — *9 avril 1981.*

La «Société Helvétique» du XVIIIe siècle d'après le récit de Hérault de Séchelles, par M. Ulrich Im Hof.

Hérault de Séchelles avait 30 ans lorsqu'il assista en 1790, à Olten, à une séance de la Société Helvétique, dont il a laissé le récit.

Il énumère les groupes de personnes qu'il y trouve: peu de savants, beaucoup de jeunes gens, des femmes, des étrangers. Genève ne comptait que deux représentants: Pierre-André Rigaud et Jean Trembley. En 1761-1762, une société patriotique avait été fondée aux bains de Schinznach, mais plus tard les Lucernois s'en abstenaient. D'où, en 1780, le choix d'Olten, ville catholique, pour les réunions de la Société. Dès lors, la participation des catholiques augmente; les curés même sont nombreux aux séances.

Hérault parle, non sans quelque ironie, des chants de l'assemblée, de son enthousiasme, des transports d'amitié de ses membres. Les chants sont les «Schweizer Lieder» de Lavater, des hymnes patriotiques qui respirent l'amour de la liberté et la haine du fanatisme. L'auteur parle aussi de la quête pour les pauvres d'Olten, faite dans un esprit œcuménique par les aumôniers catholique et protestant. Il ne dit pas grand-chose du discours du président Orelli, qui présentait pourtant un intérêt historique certain. Il remarque que la Société accueille avec bienveillance les jeunes; il est touché par les démonstrations d'amitié que lui prodiguent cette jeunesse et ceux qui l'imitent en buvant «à la liberté française». Il se rend compte aussi que les Suisses ne sont guère animés d'un grand désir de changement...

Un monument d'érudition: le Livre du Recteur et ses notices biographiques, par M. Jean-Charles BIAUDET, M. Alain DUFOUR et Mme Suzanne STELLING-MICHAUD.

La Société d'Histoire et d'Archéologie a tenu à célébrer l'achèvement du *«Livre du Recteur» de l'Académie de Genève (1559-1878)*. Cet ouvrage capital, qui comprend maintenant six gros volumes, présente environ 15 000 notices sur les étudiants de notre Haute Ecole. M. Jean-Charles Biaudet, professeur à l'Université de Lausanne, rappela les insomnies que lui avait causées cette publication, lancée en 1959 par le professeur Sven Stelling-Michaud, à l'occasion du quatrième centenaire de l'Académie, lorsqu'il fallut trouver le moyen de continuer l'ouvrage au-delà des trois volumes primitivement prévus. M. Alain Dufour, qui l'édite à la Librairie Droz, insista sur l'importance internationale de ce monument d'érudition. Enfin, avec une charmante modestie, Mme Suzanne Stelling-Michaud, auteur de l'ouvrage, auquel elle fut associée dès 1958, exprima sa reconnaissance aux quelque 90 collaborateurs et aux auxiliaires des Archives d'Etat qui lui fournirent l'appui nécessaire pour mener à bien sa tâche. Le public applaudit longuement le courage et l'enthousiasme de Mme Stelling-Michaud.

1560. — *30 avril 1981.*

La nécropole de Sézegnin, par Mlle Béatrice PRIVATI.

Publié dans *Archéologie suisse, n° 5, 1982 / 2, p. 148-152.*

Vaudois et Genevois à la fin du XVIIIe siècle à travers la correspondance de La Harpe, par Mme Marie-Claude JÉQUIER.

C'est injustement que l'on a reproché à La Harpe d'avoir fait perdre à Genève le Pays de Gex: au contraire, il a fait retarder de deux jours la conclusion du traité de Paris, pour donner à notre ville une dernière chance. Il n'en est pas moins vrai que ses relations avec Genève ont manqué de cordialité. Le révolutionnaire vaudois avait pourtant séjourné ici entre 1770 et 1772, et il devait rendre hommage au mathématicien Louis Bertrand et à Horace-Bénédict de Saussure. Devenu avocat, il est contraint de s'exiler d'abord en Italie, puis en Russie où il est précepteur du futur tsar Alexandre Ier. Signalé comme dangereux aux Bernois, il est interdit de séjour dans le Pays de Vaud. C'est pourquoi il acquiert, en 1795, une propriété dans le territoire genevois; il se lie alors avec le peintre Brun de Versoix.

Puis il séjourne à Paris où il rédige des écrits révolutionnaires. Ses lettres et ses articles de l'époque le montrent très hostile à Genève. Le projet, favorisé par le résident Desportes, de faire de cette ville le chef-lieu d'un vaste

département qui comprendrait une partie du Pays de Vaud inquiète les Vaudois; mais le Directoire n'entre point dans les vues de Desportes.

De 1798 à 1813, les destins de Genève et du Pays de Vaud se séparent. Puis les démarches des Genevois pour obtenir leur rattachement à la Suisse donnent l'occasion à La Harpe de dénoncer leur égoïsme et leur mépris de tout ce qui n'intéresse par leur politique. La méfiance qu'il exprime alors dans sa correspondance a laissé des traces dans l'esprit vaudois, jusqu'à l'époque actuelle, comme en témoigne certain article de M. Marcel Regamey dans « La Nation ».

1561. — *14 mai 1981.*

Les Pays de l'Ain, itinéraire en Bresse et en Bugey, par M. l'abbé Jacques PAUL-DUBREUIL.

Afin de préparer la course de l'Ascension, le comité avait fait appel à l'un des hommes qui connaissent le mieux tous les aspects des Pays de l'Ain. M. l'abbé Paul-Dubreuil marqua nettement les différences qui existent entre Bressans, Bugistes et Gessiens, que l'histoire a pourtant réunis. Les anciennes provinces restent immortellement jeunes, à telles enseignes que les adolescents en blue-jeans en chantent encore les vieilles chansons.

Le climat de la Bresse est capricieux, souvent rude. La forêt de chênes y recule lentement devant les cultures, surtout celle du maïs, et l'élevage de ses fameuses volailles. L'habitat est très dispersé: autour de l'église et de l'école ne se groupent que quelques fermes: autour d'une cour, des bâtiments sans étages et sans fenêtres extérieures. Aux yeux des Bugistes, le Bressan passe pour «lent, lourd, lâche»; renfermé, méditatif, persévérant, il est en fait artiste, musicien, poète, et sait faire vibrer l'âme de la terre. Les costumes sont beaux, très colorés, les meubles ont excité la convoitise des antiquaires. Mais la Bresse est moins riche que la Dombes en églises romanes. Les grands centres, en revanche, possèdent des églises gothiques: celle de Brou, construite par Marguerite d'Autriche, est une merveilleuse fleur du style flamboyant. A la fin du XVIe siècle, la Bresse a connu un grand essor du protestantisme. Aujourd'hui, elle est un carrefour important entre Paris et Rome, et un relais artistique et gastronomique.

De l'autre côté de la «rivière d'Ain», tout est différent: montagnes, sapins, cascades, gros villages groupés, vigne et élevage caractérisent le Bugey. Le pays n'est pas riche et plantureux, mais simple et agreste. Très sociable et volontiers caustique, le Bugiste aime les joutes oratoires et se plaît à «avocasser». Fin gourmet, il reçoit ses hôtes dans son cellier ou son «grangeon». La vendange est toujours une grande fête; on se réunit aussi quand on a tué le cochon. Loin de décliner, ces fêtes sont plus que jamais en honneur. Capables aussi de prière et de méditation, les habitants ont élevé de belles églises. L'abbaye d'Ambronay, témoin de l'activité civilisatrice des

moines, est l'un des monuments les plus intéressants. Des nombreux châteaux d'autrefois subsistent des ruines mélancoliques. Le château des Allymes, le plus beau du Bugey, rappelle le souvenir de René de Lucinge. Bien d'autres noms mériteraient d'être cités; ceux d'Humbert de Grammont et de Pierre de la Baume intéressent particulièrement les Genevois.

1562. — *12 novembre 1981.*

L'archéologie classique au Musée d'art et d'histoire, par M. Jacques CHAMAY.

Successeur de Mlle Christiane Dunant, M. Chamay remarque tout d'abord que, dès le début, l'archéologie classique a occupé une place d'honneur au Musée d'art et d'histoire. Celui-ci accueille chaque année 130 000 visiteurs, dont beaucoup de touristes étrangers et d'élèves de nos écoles. A l'aide de nombreux et fort beaux clichés, le conférencier donne une idée générale du nouvel aménagement des salles, en voie de réalisation, selon l'ordre chronologique des civilisations. Puis il rappelle les grandes expositions des «Trésors de Bagdad» et de «l'Or des Thraces», qui connurent un immense succès (42 000 entrées pour la seconde). Il signale enfin quelques acquisitions récentes, notamment une coupe étrusque illustrant le mythe de Léda, sujet traité beaucoup plus tard par des artistes genevois tels que Pradier et Arlaud.

Profil d'un ministre de la guerre sous le règne d'Alexandre II, par M. Michel HAMMER.

Dimitri Alexiévitch Milioutine, qui fut le ministre russe de la guerre de 1861 à 1881, était né à Moscou en 1816. Dès l'âge de 16 ans, il entre dans l'armée et publie un grand nombre d'articles sur les questions militaires. En 1836, il est appelé à l'état-major de l'armée du Caucase, puis il obtient un congé de 13 mois dont il profite pour découvrir l'Europe. En 1845, il est chargé d'un cours à l'Académie militaire. En 1855, il fait partie de la suite du tsar et, l'année suivante, d'une commission spéciale de réforme. Devenu le ministre de la guerre, il fait promulguer par Alexandre II, en 1874, une loi établissant le service militaire obligatoire. Pessimiste, il redoute les conséquences d'une guerre et se préoccupe particulièrement des relations de son pays avec l'Angleterre. Après l'assassinat du tsar, en 1881, Milioutine, en désaccord avec la politique d'Alexandre III, lui remet sa démission, fait sans précédent en Russie. Il meurt en 1912.

Son Journal est l'une des sources les plus précieuses de l'histoire russe à la fin du XIXe siècle. Il nous renseigne peu sur sa vie privée, mais révèle un esprit critique épris d'indépendance et un caractère tranchant et impérieux, avec une tendance à la mélancolie et à l'isolement.

Sa théorie des relations internationales est fondée sur des vues philosophiques. Il voit la vie de l'Etat constamment menacée, et considère la guerre comme un moyen de gagner la paix. Diplomatie et stratégie sont donc étroitement imbriquées à ses yeux. Cette politique de dissuasion exige du soldat une certaine trempe intellectuelle, morale et physique, d'où l'importance de sa préparation à la guerre.

1563. — *26 novembre 1981.*

Le pèlerinage dans la piété populaire à la fin du moyen âge, par M. Francis Rapp.

Le pèlerin est une figure typique du moyen âge. La forme de piété qu'il incarne a duré près d'un millénaire, mais c'est aux XIVe et XVe siècles que la documentation sur ce sujet devient vraiment abondante et précise. La pédagogie religieuse qui caractérise la fin du moyen âge s'est développée à partir du XIIIe siècle: il y a donc une continuité. Mais certains traits du pèlerinage se sont modifiés, et il a même suscité des méfiances et des résistances.

La «peregrinatio religiosa» est un exil, un dépaysement qui exige un effort physique et financier, expression d'un dévouement. Son archétype est le pèlerinage en Terre Sainte, qui constitue souvent une pénitence. Le voyage de Saint-Jacques de Compostelle a rencontré plus de faveur dans les pays germaniques et scandinaves qu'en France. Toujours il s'agit de la recherche du contact sacré par l'approche des reliques, par des offrandes de cierges, par le recours à des objets symboliques, par la pratique de l'«incubatio» (la nuit passée dans le lieu saint).

Le pèlerinage s'intègre dans les pratiques de caractère pédagogique. Le culte de l'humanité du Christ et de sa mère s'étend à sainte Anne, et la famille des saints vient entourer la sainte Famille. De là la multiplication des lieux de pèlerinage: on en compte, par exemple, 34 dans le diocèse de Strasbourg. Les pèlerins se rendent en masse à Rome, «ad limina apostolorum», parce qu'ils y trouvent une densité extraordinaire de reliques des martyrs. Lors du jubilé de 1300, ils sont 20 000 à rechercher le pardon à la basilique de Saint-Pierre. Il faut citer aussi le pèlerinage du Puy, que fréquente la mère de Jeanne d'Arc, Isabelle Romée, et signaler le petit pèlerinage du samedi, jour de la Vierge, chez Jeanne elle-même et beaucoup d'autres.

Les directeurs de conscience recommandent le pèlerinage intérieur. De là provient la reproduction symbolique de scènes religieuses dans les couvents et la présence de chemins de croix dans les églises. La dévotion au Sacré-Cœur est de plus en plus systématiquement développée par la hiérarchie. D'un autre côté, on s'élève contre les pèlerinages d'enfants; les universitaires critiquent les vagabondages entrepris sous prétexte de dévotion, et la hiérarchie fait appel à la modération des fidèles, sans réussir à décourager leurs persévérance.

A partir de 1580-1600, le pèlerinage médiéval a été largement occulté par la politique des jésuites et d'autres ordres, qui viennent relayer son influence millénaire.

1564. — *10 décembre 1981.*

Us et abus des armes de Genève, par M. Walter ZURBUCHEN.

«L'ennemi est dans nos murs, et je viens sonner le tocsin.» C'est par ces mots qu'en cette veille d'Escalade, M. Zurbuchen annonça l'intention de son exposé, dont l'humour n'était pas sans quelque amertume. Il donna d'abord lecture d'un texte du général Dufour, qui, ayant fait adopter l'emblème fédéral pour toute l'armée suisse, craignait que ce drapeau ne fût «abusivement déployé». Il y a abus, en effet, de cet emblème dans l'ensemble de la Suisse: songeons au jeu du drapeau, aux tribunes des orateurs, aux drapeaux utilisés pour des collectes. Il y a abus, aussi, des armes de Genève dans notre propre canton. Avant d'en apporter de nombreux exemples, illustrés de projections originales, le conférencier rappelle que les armoiries genevoises ont été définies en 1918 par un arrêté du Conseil d'Etat dont la mise à jour de la législation cantonale en 1958 a fait une loi, que seule pourrait modifier désormais une nouvelle décision du Grand Conseil.

Il importe surtout, semble-t-il, que le public puisse toujours distinguer les documents officiels de ceux qui ne le sont pas. Or, que voyons-nous aujourd'hui? Les sigles de mainte association privée, les affiches sauvages, la propagande électorale utilisent l'aigle et la clé en les déformant parfois de manières diverses. Les administrations cantonale et municipale elles-mêmes leur font subir des transformations que rien ne justifie. Sur les plaques de voitures, les panneaux des Travaux publics, les plaques métalliques officielles, le cimier disparaît, quelquefois remplacé par une inscription. Les armoiries des communes témoignent, elles aussi, de toutes sortes de fantaisies. Il faudrait mettre de l'ordre dans ces initiatives.

A ce vœu pie, M. Zurbuchen ajoute des détails surprenants sur l'usage des drapeaux, des girouettes, des manteaux d'huissiers, des sigles placés sur le côté des véhicules, donnant ainsi à son auditoire une remarquable leçon d'héraldique... et de bon sens.

Cette conférence était l'occasion, pour la Société d'histoire et d'archéologie, d'exprimer sa reconnaissance à M. Zurbuchen, qui venait de quitter ses fonctions d'archiviste d'Etat. En son nom, M. Charles Aubert, ancien président de l'Association auxiliaire des Archives, rappela la carrière du successeur de Gustave Vaucher, sa part dans le déménagement des Archives en 1972 et dans les projets de nouveaux locaux, ses nombreuses publications, son dévouement aux besoins des historiens et des étudiants.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1981

Recettes	*au 31.12.1981*
Cotisations et dons	Fr. 14.440,—
Intérêts	» 3.944,80
Ventes de publications	» 8.718,80
Subvention Etat de Genève	» 14.550,—
Subvention Ville de Genève	» 15.000,—
Ceramica Stiftung	» 10.000,—
Fonds national	» 72.500,—
Divers	» 288,55
Excédent de dépenses	» 33.647,50
	Fr. 173.089,65

Dépenses	
Frais généraux divers	Fr. 8.901,30
Travaux d'archives	» 6.100,—
Frais de publication du Bulletin XVII/1	» 9.726,10
Frais d'impression des Actes du colloque	» 90.532,75
Frais d'impression MDG, in-4, IX	» 48.254,50
Perte sur le cours des titres	» 9.575,—
	Fr. 173.089,65